

Comité de ligne Valence - Montélimar - Avignon

Ce document retrace les échanges des trois derniers comités de ligne (15 février 2011, 23 novembre 2011 et 3 avril 2012). Les indications en bleu concernent la vague du printemps 2012 (comité de ligne du 3 avril 2012) ou amendent des réponses concernant 2011.

1.Ponctualité et non réalisation de l'offre	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Ponctualité des trains, plan de transport adapté et non réalisation de l'offre	Usager	15/02/2011	Que recouvre la notion de train à l'heure ?	Train qui arrive avec moins de 5mn de retard au terminus .		X
	Usager	15/02/2011	A quels trains se réfère le taux de ponctualité de 80 % en 2010 présenté en comité de ligne ?	Il s'agit des trains migrants du matin (trains dont l'horaire d'arrivée dans une gare de Rhône-Alpes est compris dans la tranche horaire 6h - 9h) et trains migrants du soir (trains dont l'horaire de départ depuis une gare de Rhône-Alpes est compris dans la tranche horaire 16h30 - 19h30)		X
	Usager	23/11/2011	Que signifie "Gestion du personnel" dans les causes de non réalisation de l'offre ?	La SNCF précise que cela recouvre plusieurs situations : un conducteur d'un train qui est en retard et qui ne peut donc pas assurer son service suivant, un agent malade au dernier moment...		X
	Comité de ligne	23/11/2011	Demande du Comité de ligne du 15 février 2011 : amélioration de la ponctualité des trains dits "malades" (départ 5h03 de Marseille et départ 17h25 de Lyon Part-Dieu)	→ demande du comité de ligne du 15 février 2011 et réponse dans la présentation du CDL du 23/11/2011 La SNCF apporte des précisions en séance : - départ 5h03 de Marseille : gain de 6 points de ponctualité par rapport à l'année dernière. 80 % des causes de retard étaient situées entre Marseille et Avignon. Or, ce train sera origine Avignon du mardi au vendredi à compter de décembre 2011 ce qui devrait permettre d'améliorer sa ponctualité. Ce train sera toujours assuré par du matériel Corail au service 2012 (un passage en TER2N permettrait des accélérations et freinages d'une part et des montées et descentes d'autre part plus rapides). - départ 17h25 de Lyon Part-Dieu : la quasi totalité des problèmes rencontrés par ce train sont des problèmes de mise à quai à Lyon Part-Dieu. La SNCF va suivre l'impact du cadencement (fluidification de la zone de Part-Dieu) et de la mise en place de la voie supplémentaire K en gare de Part-Dieu sur la ponctualité de ce train.		X
	Présidente du Comité de ligne	03/04/2012	Quelle est la ponctualité au 1er trimestre 2012 ?	La SNCF indique que la ponctualité était de : - 87,9 % en janvier 2012 - 82,9 % en février 2012		X
	Association pour l'harmonisation des transports en moyenne Vallée du Rhône	03/04/2012	Avec 85,5 % de taux de ponctualité en 2011, la ligne Lyon - Valence - Pierrelatte est-elle la ligne de Rhône-Alpes la plus mauvaise en termes de ponctualité ?	SNCF : la ligne Lyon - Valence - Pierrelatte n'est pas la plus mauvaise en termes de ponctualité. A titre d'exemple, le taux de ponctualité sur la ligne Valence - Die - Veynes était de 76,5 % en 2011.		X
Autres	Elu régional	23/11/2011	Concernant la Convention d'objectifs et de performance sur la qualité de service TER, quels sont les indicateurs de qualité et quels sont les trains identifiés comme sensibles ?	Cette convention tripartite (RFF, SNCF et Région) a été adoptée le 23 septembre 2011 par une délibération du Conseil régional Rhône-Alpes. Elle est en cours de mise en oeuvre. Concernant les indicateurs, ils sont en cours de définition. Les trains sensibles sont des trains connaissant des retards ou suppressions fréquents, ou des problèmes récurrents de capacité.		X

Comité de ligne Valence - Montélimar - Avignon						
2.Fréquentation	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Fréquentation de la ligne	Usager	15/02/2011	Les chiffres annoncés par la SNCF ne correspondent pas à la fréquentation constatée par les usagers et les chauffeurs des cars. Problème de déperdition d'information. Il est nécessaire de vérifier avec l'ensemble des acteurs concernés (SNCF, chauffeurs, EFFIA) les chiffres de fréquentation de cette ligne qui est beaucoup plus importante que les chiffres présentés en séance.	SNCF s'engage à transmettre à l'utilisateur les données de fréquentation avec éventuellement le chiffre d'affaire correspondant. Demande de vérification des chiffres identifiées dans la synthèse hiérarchisée des demandes du CDL du 15 février 2011 <u>Réponse apportée par la SNCF lors du CDL du 23/11/2011 :</u> Les comptages réalisés entre 2008 et 2010 par les conducteurs sont les suivants : entre 380 et 410 personnes par semaine. La fréquentation a augmenté de 14 % entre 2010 et 2011 (données de vente) . Elle est de l'ordre de 10 voyageurs par autocar.		X
	Usager	23/11/2011	Les chiffres de fréquentation de la gare de Livron ne doivent pas correspondre à la fréquentation réelle car, depuis les évolutions des horaires d'ouverture du guichet au mois d'avril et compte tenu de l'absence de distributeur de billets, il n'est pas toujours possible d'acheter un billet au départ de Livron.	La SNCF indique qu'il existe un projet d'installation d'un Distributeur de Billets Régional à Livron mais l'échéance n'est pas connue à ce jour.		X
	Usager	23/11/2011	La gare de Donzère n'apparaît pas dans la diapositive relative à la fréquentation. Serait-il possible d'avoir des données de fréquentation concernant cette gare au prochain comité de ligne ?	La SNCF rajoutera lors du prochain comité de ligne la fréquentation de la principale relation (origine - destination) avec la gare de Donzère.		X
	Usager	03/04/2012	Quelle est la fréquentation des TGV Paris - Miramas entre Lyon Saint-Exupéry d'une part et les gares de Valence Ville, Montélimar, Orange et Avignon centre d'autre part ?	En attente d'éléments de la SNCF	X	
Source de données	Usager	23/11/2011	Quelle est la source des données de fréquentation présentées en comité de ligne ?	La SNCF indique que les chiffres de fréquentation sont issus des données de vente (billets à l'unité et abonnements).		X
3.Matériel roulant	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Choix de l'équipement	Usager	03/04/2012	Combien de temps faut-il entre la commande d'un train et sa réalisation ?	Il faut compter environ 5-6 ans entre le lancement d'un nouveau marché de fabrication d'un matériel et sa livraison (élaboration du cahier des charges, appel d'offre, homologation, construction). En ce qui concerne la Région Rhône-Alpes, la prochaine livraison est attendue pour 2014-2015 (Régio 2N).		X

Comité de ligne Valence - Montélimar - Avignon						
4.Information	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Information en situation perturbée	Usager	23/11/2011	Existe-t-il une équipe dédiée qui gère la diffusion d'informations en cas de situation perturbée, et notamment les retards et suppressions de trains ?	La SNCF précise que la Régie de Ligne, basée au sein du Centre Régional des Opérations à Lyon, est responsable de l'information sur l'ensemble des lignes de Rhône-Alpes et diffuse les informations sur les différents supports (widget, Infolignes, Gares en mouvement...). Selon les supports, la mise à jour est soit automatique soit manuelle. Dans le cadre de la gestion d'un incident, des itérations ont lieu entre la Régie de Ligne et les équipes du CRO afin de déterminer l'information qui doit être diffusée et les mises à jour éventuelles selon l'évolution de la gestion de l'incident. Une des mesures prises par la SNCF pour garantir une meilleure réactivité en cas d'incident est la désignation d'un responsable des opérations 24h/24.		X
	Usagers	23/11/2011	En cas de grève, il est nécessaire d'informer précisément les usagers et les transporteurs sur les lieux de prise en charge/dépose des cars de substitution mis en place. Par exemple à Donzère, l'arrêt des cars se fait au niveau de la route nationale et non pas à la gare.	La SNCF indique qu'il n'est plus possible de desservir la gare de Donzère avec les cars. Une rencontre doit être organisée avec la commune pour définir le lieu de prise en charge/dépose pour les cars de substitution et une fois ce lieu défini, elle s'engage à diffuser l'information.		X
	Usager	03/04/2012	Quel est le délai prévu pour informer les usagers des suppressions de trains prévues en période de travaux ?	La SNCF indique avoir fait le choix cette année d'intégrer la quasi-totalité des travaux dans la fiche horaire Lyon - Valence - Avignon. Elle identifie donc les périodes pendant lesquelles des trains sont supprimés et le plan de transport adapté mis en place. Par ailleurs, afin que les abonnés sachent quels trains seront supprimés dans le mois M+1, le Responsable de ligne fait en sorte que la liste des trains supprimés pour cause de travaux soit affichée en ligne sur Internet et en gare avant le 20 du mois M.		X
5.Infrastructure et projets	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Projet de rénovation ou de développement de l'infrastructure	Usager	15/02/2011 / 03/04/2012	Quel est l'état d'avancement du projet de réouverture de la Rive Droite ?	Les études préliminaires ont été réalisées et validées (dans le cadre d'un partenariat entre les Régions Rhône-Alpes et Languedoc Roussillon, RFF et la SNCF). Le financement des études d'AVP (avant-projet) d'infrastructures a été bouclé et approuvé par les Régions Rhône-Alpes et Languedoc Roussillon. Une rencontre prochaine entre les Vice-présidents de ces 2 Régions et celui de PACA doit permettre de confirmer le partenariat sur ce projet. Des études complémentaires devront être réalisées sur l'aménagement des gares. L'échéance de réalisation de ce projet n'est pas stabilisée à ce jour en attendant la réalisation des études. RFF, maître d'ouvrage, indique que les études avant-projet sont en cours en partenariat avec les Régions Rhône-Alpes, PACA et Languedoc-Roussillon. En attente d'éléments de RFF concernant le calendrier des études.	X	
	Usagers	23/11/2011	Quels seraient les impacts de l'ouverture de la gare TGV d'Allan sur les circulations TER et les gares actuellement desservies par le TGV (Valence Ville et Montélimar) ?	RFF indique qu'une concertation publique va débiter à compter du 26/11/2011 et qu'il invite les usagers à faire part de leurs remarques par l'intermédiaire des différents moyens mis à disposition (stands dans certaines communes, site Internet...). En attente d'éléments de RFF.	X	

Comité de ligne Valence - Montélimar - Avignon						
6.Gares, points d'arrêt et abords	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Service en gare et aux points d'arrêt	Syndicat Cheminot	15/02/2011	Réduction des services en gare TER (fermeture des guichets de vente à Valence Ville le dimanche matin depuis le 10 janvier 2011, et suppression programmée du chef d'escalier et de la vente le dimanche matin en gare de Livron)	S'agissant de personnel TER, la SNCF ne peut procéder à une évolution du service offert au voyageur dans une gare qu'à condition d'une validation préalable de cette évolution par la Région. La Région n'a pas été saisie du dossier de la gare de Livron. Elle prendra attache auprès de la SNCF pour obtenir des éléments concernant ce dossier. → Demande du CDL du 15/02/2011 (Maintien des horaires d'ouverture des guichets en gare de Livron) et réponse apportée lors du CDL du 23/11/2011 : La Région n'a jamais été informée officiellement alors qu'elle avait précédemment fait part à son exploitant de son souhait d'un maintien du niveau de service. Elle regrette cette décision unilatérale de l'exploitant alors que le contrat prévoit bien que ces sujets doivent faire l'objet d'une co-décision. La Région demande donc à la SNCF que le sujet soit officiellement porté à la connaissance de la Vice-présidente Transports de la Région de manière à ce que l'Autorité Organisatrice puisse exercer ses prérogatives tel que le contrat le prévoit. Dans l'attente, elle considère que la SNCF est la seule responsable de cette décision, qu'elle ne cautionne pas.		X
	Usager	15/02/2011	Demande d'information concernant le projet de réduction des horaires d'ouverture de la gare de Livron évoqué dans un tract de la CGT Cheminot.			
Bâtiment, aménagement et équipements voyageurs / abords	Elue	15/02/2011	Constat de la dégradation de l'état de la gare de Pierrelatte propice au squat : mauvais état du passage souterrain, cabine avec vitres cassées...une amélioration est attendue rapidement.	Des études préliminaires relatives au pôle d'échange dans sa globalité doivent être engagées en 2011 : elles porteront notamment sur les accès, le stationnement, la refonte du parvis. + Cf. présentation du CDL du 03/04/2012 (réponse à la demande du CDL du 23/11/2011)		X
	Usager	15/02/2011	Accès difficile à la gare de Montélimar notamment les vendredis soir avec la présence des étudiants avec un seul accès devant la gare. Jusqu'en 2000, il était possible d'accéder à la gare par derrière mais depuis cet accès a été fermé par la SNCF. Est-il envisagé de rouvrir cet accès ?	Les usagers n'auraient jamais dû emprunter l'accès derrière la gare évoqué par l'usager car ils passaient par le parking dédié aux employés SNCF. Cette emprise a effectivement été fermée pour sécuriser les emprises propriété de la SNCF.		X
	Roulons En Ville à Vélo (REVV) / Usager / Roulons en Ville à Vélo (REVV) / Présidente du Comité de ligne	22/11/2011 / 21/03/2012 / 03/04/2012	Actuellement, en gare de Valence, l'accès aux quais est difficile pour les usagers utilisant leur vélo car ils doivent le porter dans les escaliers. Il existe un système de rail le long des escaliers. C'est bon marché, costaud et efficace. Savez vous quelles sont les démarches pour faire aboutir cette demande ? Est-il prévu à la gare de Valence des goulottes ou rails pour pouvoir passer son vélo dans les escaliers sans avoir à le porter totalement ? Ça pourrait aussi servir pour les bagages. La ville de Valence a obtenu l'accord de la SNCF pour poser, à ses frais, des goulottes métalliques permettant aux cyclistes de franchir le passage souterrain sous la gare de Valence Ville afin de relier les deux rues de part et d'autre de la voie. Par contre, il n'est pas prévu d'en installer dans les escaliers menant aux quais. ce qui est bien dommage pour les nombreux cyclistes qui empruntent les TER accessibles aux vélos. Les couloirs d'escalier ne sont pas très larges mais il suffirait d'installer des goulottes contre le mur juste en dessous des rampes ce qui ne gênerait pas les piétons ni les vélos qui seraient montés légèrement inclinés.	RFF étudie actuellement la mise en accessibilité PMR de Valence sur son périmètre de compétence. Dans ce cadre, des aménagements lourds de type ascenseurs sont envisagés afin d'améliorer l'accessibilité pour les PMR et le confort des voyageurs munis de bagages. Des aménagements plus légers concernent les escaliers (bandes d'éveil à la vigilance, nez de marche contrastés...). La Région demande à RFF d'étudier la mise en place, lors de ces travaux, de goulottes d'aide au portage de vélos. RFF intégrera ces équipements sous réserve qu'ils ne génèrent pas de problème de sécurité. En attente d'éléments RFF	X	

Comité de ligne Valence - Montélimar - Avignon						
Bâtiment, aménagement et équipements voyageurs / abords	Elu régional / usagers	23/11/2011	<p>Les élus locaux souhaitent disposer d'informations concernant l'avancement du projet d'aménagement de la gare de Pierrelatte afin de pouvoir répondre aux sollicitations qu'ils reçoivent.</p> <p>L'état de la gare de Pierrelatte est très préoccupant (pas de toilettes, infiltration de la pluie dans les abris, vent, passerelle délabrée...).</p> <p>Où en est le projet d'aménagement de cette gare ?</p>	<p>La SNCF précise qu'une partie des dysfonctionnements mentionnés est le fruit de dégradations et d'un problème d'insécurité qui dépassent les partenaires ferroviaires. Les toilettes ont ainsi été fermées fin 2005 par la SNCF après plusieurs dégradations importantes.</p> <p>La gare de Pierrelatte fait l'objet de plusieurs projets qui impliquent plusieurs partenaires (RFF, SNCF, Région, Département, Commune) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rénovation du Bâtiment voyageurs (réfection des guichets, zone d'attente...) et travaux sur les quais (rénovation des mobiliers dont les abris, signalétique, et panneaux d'informations, reprises d'enrobés) ; travaux sur périmètre RFF et SNCF prévus d'avril à août 2012 - aménagement des abords et du parvis, amélioration des arrêts de cars et rénovation du passage souterrain qui donne accès aux quais mais qui est également public ; pilotage du projet par la commune ; 1er comité de pilotage réuni le 18/11/2011 et lancement des études en janvier 2012 (durée 6 mois). La nature précise des travaux sera définie dans le cadre des études. 		X
	Usager / Roulons en Ville à Vélo (REVV) / Présidente du Comité de ligne	22/11/2011 / 21/03/2012	<p>Est-il prévu plus d'arceaux pour attacher son vélo devant la gare car c'est souvent saturé ?</p> <p>Est-il prévu d'équiper la gare de Valence Ville d'une station vélo ou au moins un système de consigne à vélo ?</p> <p>Cela correspond à une attente des cyclistes de l'agglomération et aussi des nombreuses personnes qui viennent travailler à Valence en train, sans compter les cyclo voyageurs.</p>	<p>Plusieurs localisations ont été étudiées par les différents partenaires (commune, Région, SNCF...) mais aucune solution n'a encore été trouvée. Une réunion doit être organisée par la commune afin d'examiner deux nouvelles pistes : implantation de places de vélos dans le parking souterrain sous la gare ou en face de la gare.</p>		X
	Formulaire électronique	03/04/2012	<p>Les 2 aménagements de gare réalisés récemment à Poncharra et à Feyzin sont très intéressants. La modification du passage souterrain de ces gares en les transformant en passage public permet de faciliter l'accès aux quais et remédier à la coupure urbaine que constitue la voie ferrée dans la ville. Pourquoi cette solution n'est elle pas mise en oeuvre dans les deux gares de Montélimar et de Pierrelatte ? Les passages souterrains réaménagés en passage public permettraient de réduire la coupure de la voie ferrée dans la ville et de faciliter l'accès à la gare et aux quais pour toutes les personnes habitants de l'autre côté de la gare, à l'ouest à Montélimar et à l'est à Pierrelatte.</p>	<p>Pour Pierrelatte, une étude pilotée par la ville est en cours. Le passage ferroviaire est déjà un passage public. Une plus grande ouverture de ses accès est envisagée mais elle doit être affinée dans le cadre des études de scénarios (sans préjuger de sa faisabilité technique).</p> <p>Pour Montélimar, l'étude préliminaire pour la mise en accessibilité pour les PMR a été réalisée par RFF et elle intègre la mise en place d'ascenseurs sur le souterrain. Un plan de financement doit être élaboré avec la ville et l'agglomération pour les études avant-projet. Il n'est pas étudié de transformation du passage souterrain ferroviaire en passage public du fait notamment de la présence d'un autre passage urbain à proximité.</p>		X
	Formulaire électronique	03/04/2012	<p>Je déplore qu'en gare de Valence il y ait si peu de places assises à disposition des voyageurs lors des attentes forcées (retards de train ou attente d'arrivées d'invités,...). J'apprécierais de pouvoir attendre assise.</p>	<p>→ Demande identifiée dans la synthèse hiérarchisée des demandes du comité de ligne du 03/04/2012</p>		X
Mise en accessibilité des gares et des points d'arrêt	Usager	15/02/2011	<p>En gare de Livron, il est prévu la suppression du passage planchéier lors de la mise en service de la passerelle équipée d'ascenseurs. Que va-t-il se passer lorsque les ascenseurs seront en panne pour les usagers PMR (personnes handicapées, personnes avec vélos ou poussette...) ?</p>	<p>En attente d'éléments de réponse de RFF</p>	X	

Comité de ligne Valence - Montélimar - Avignon						
Mise en accessibilité des gares et des points d'arrêt	Usager	15/02/2011	Problème de disponibilité du personnel Accès Plus en gare de Montélimar / réduction du service	En attente d'éléments de réponse de la SNCF	X	
		15/02/2011	<p>Quel est l'état d'avancement de la mise en oeuvre du Schéma Directeur Régional d'Accessibilité pour les PMR ? Par exemple, le SDRA prévoit de l'aide humaine dans les gares de Niveau 2 comme Pierrelatte et aucune directive en ce sens n'a été donnée.</p> <p>Quelles sont les actions prévues par RFF, en tant que propriétaire des quais, pour la mise en accessibilité des quais de la gare de Pierrelatte ?</p>	<p>Le SDRA a été voté par le Conseil régional le 5 juin 2009 et a fait l'objet d'une présentation en comité de ligne le 12 mai 2009. Plusieurs échéances et objectifs ont été définis pour la mise en accessibilité des gares selon leur niveau :</p> <ul style="list-style-type: none"> * gares de niveau 1 : accessibilité maximale au plus tard en 2020 * gares de niveau 2 : accessibilité avec aide humaine au plus tard en 2015 * gares de niveau 3 : services de transport de substitution <p>Entre juin 2009 et juin 2010, une trentaine de gares ont fait l'objet d'études (de faisabilité, d'avant-projet ou de projet/réalisation) en partenariat avec RFF (propriétaire et maître d'ouvrage des travaux portant sur les quais, passages souterrains ou passerelles notamment) et la SNCF (propriétaire et maître d'ouvrage des travaux portant sur le bâtiment voyageurs notamment).</p> <p>Par ailleurs, des études sont également en cours concernant le déploiement opérationnel (à titre transitoire ou pérenne) des services de substitution.</p> <p>La gare de Pierrelatte étant de niveau 2 (accessibilité avec aide humaine), aucun aménagement lourd (ascenseurs par exemple) ne sera réalisé.</p>		X
		23/11/2011	Quand est-ce que les quais de la gare de Pierrelatte seront rehaussés ?	<p>La gare de Pierrelatte est une gare de niveau 2 dans le Schéma Directeur Régional d'Accessibilité (SDRA) ce qui signifie que l'objectif cible à atteindre est une accessibilité avec de l'aide humaine (il n'est pas prévu de réaliser des travaux lourds comme le rehaussement des quais ou la mise en place d'ascenseurs).</p> <p>Certains travaux seront réalisés dans le cadre du projet de rénovation du bâtiment voyageurs (guichets abaissés, boucles magnétiques...) et des travaux sur les quais (reprise du revêtement de quais).</p> <p>En complément, le SDRA prévoit, dans les gares de niveau 2, le déploiement d'une aide humaine. La SNCF mène actuellement une étude pour préciser les modalités de mise en oeuvre opérationnelle de ces services d'abord dans le cadre d'une expérimentation puis d'une généralisation.</p>		X
Mise en accessibilité des gares et des points d'arrêt	Usager	03/04/2012	Des travaux sont-ils prévus en gare de Valence pour permettre notamment l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite ?	La gare de Valence est une gare de niveau 1 dans le SDRA. Les études préliminaires ont été réalisées. Comme pour l'ensemble des gares en Rhône-Alpes, un plan de financement doit être élaboré avec l'ensemble des partenaires (RFF, SNCF, commune, Région...).		X

Comité de ligne Valence - Montélimar - Avignon						
7. Intermodalité	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
8. Desserte	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Année 2011						
Fréquence/Périodicité	Usager	15/02/2011	Absence de trains entre 8h33 et 13h03 à partir de Livron à destination de Valence	L'objectif de l'organisation de la desserte TER est de rendre les services TER les plus performants et les plus compétitifs possibles en les développant en cohérence avec le fonctionnement du territoire et au regard de la fréquentation ce qui explique que l'offre de service soit plus dense en heure de pointe du matin et du soir qu'en heures creuses (9h - 16h30). La gare de Livron est desservie par 4 trains entre 6h30 et 8h30 permettant d'arriver à Valence à 6h55, 7h44, 8h14 et 8h44. De même le soir, la gare de Livron bénéficie d'une arrivée depuis Valence à 17h27, 17h56, 18h27, 19h27 et 19h49. Enfin, pour rappel, le cadencement, mis en place en décembre 2008, a permis de mettre en place 4 trains supplémentaires en gare de Livron.		X
	Usager	15/02/2011	Absence de cars entre 13h05 et 21h05 de Montélimar à Nyons ; absence de car au départ de Montélimar avant 11h10 ; absence de car le dimanche permettant la correspondance à Montélimar avec le TGV à destination de Paris (départ 17h19)	Création de la ligne en décembre 2007 dans le cadre de l'étude transport sur le Pays "Autre Provence" avec comme objectif d'assurer une desserte express donnant correspondance à Montélimar sur les TGV pour Paris soit 3 allers-retours de mi-journée et un 4ème aller-retour d'extrême journée assurée uniquement les vendredis et dimanche soir ; pas de modification du volume de desserte entre 2007 et 2011. Les horaires du service 2011 permettent la correspondance avec les TGV en provenance et à destination de Paris les jours de circulation. Inscription de la demande de création d'un car le dimanche dans la synthèse hiérarchisée des demandes du CDL du 15/02/2011 et réponse dans la présentation du CDL du 23/11/2011		X
Autres	Usager	15/02/2011	Que recouvre la notion de "Passe-Valence" ?	Il s'agit des usagers qui ont un trajet avec une origine et un terminus de part et d'autre de Valence sur l'axe de la Vallée du Rhône (ex. Montélimar-Le Péage de Roussillon).		X
Année 2012						
Fréquence/Périodicité	Usager	23/11/2011	Pourquoi n'est-il pas possible de créer un train entre Valence et Pierrelatte entre les départs de Valence 7h04 et 8h29 ?	La SNCF précise qu'il n'y a pas de matériel permettant d'assurer ce service supplémentaire. Pour assurer ce service, il aurait fallu retirer une rame sur deux trains assurant une desserte en heure de pointe ce qui aurait généré de gros problèmes de sous-capacité sur ces deux trains. Au regard de l'importance de la fréquentation de ces deux trains, la SNCF a souhaité maintenir leur capacité.		X
	Usager	23/11/2011	Le train partant à 18h08 de Valence à destination de Lyon circule tous les jours alors que le train partant à 17h13 de Pierrelatte (18h08 à Valence) à destination de Lyon circule uniquement le dimanche. Est-il possible de faire partir ce dernier train de Pierrelatte tous les jours ?	La SNCF précise que le train partant à 18h08 de Valence a été amorcé à Pierrelatte le dimanche afin de répondre aux nombreux flux des étudiants se rendant à Lyon. Cette circulation a été possible le dimanche en utilisant une circulation technique (marche à vide) faisant la liaison Marseille - Lyon Part-Dieu. En revanche, cela n'est pas possible en semaine car la circulation technique n'existe pas.		X

Comité de ligne Valence - Montélimar - Avignon					
Horaires et temps de trajet	Usager	15/02/2011	En 2012, que devient le train partant actuellement à 15h49 de Pierrelatte à destination de Valence, utilisé par certains usagers partant plus tôt de leur travail le vendredi ?	En 2011, ce train était hors-système puisqu'il ne respectait pas le catalogue de sillons. En 2012, il est avancé d'une heure (départ 14h54 de Pierrelatte) afin de respecter le catalogue de sillons RFF et ainsi offrir un cadencement strict aux 2h des trains Intercités (départs de Pierrelatte 6h54, 8h54, 10h54, 12h54, 14h54, 16h54, 18h54, 20h54) ce qui doit permettre une meilleure robustesse et apporte également une meilleure lisibilité des horaires pour les usagers.	X
	Usagers Association des usagers SNCF Montélimar Valence	15/02/2011	Les horaires prévus pour le service 2012 (ex. départ de Montélimar à 7h29 ou 7h59 et départs de Valence en direction du Sud à 17h04, 17h34 et 18h04) ne conviennent pas aux salariés qui effectuent le trajet entre Montélimar et Valence et qui ont des horaires de travail "fixes" (ex. arrivée 8h ou 8h30 et départ 17h ou 17h30 ou 18h) et dont le travail se situe à environ 15mn de la gare. Une solution doit être trouvée pour proposer des horaires de train compatibles avec les horaires de ces salariés et des scolaires.	Demande identifiée dans la synthèse hiérarchisée des demandes du CDL du 15/02/2011 et réponse dans la présentation du CDL du 23/11/2011. Depuis le comité de ligne du 15 février 2011, plusieurs échanges ont eu lieu par mails ou dans le cadre de réunions. Une réunion a été organisée en mai entre l'Association des usagers SNCF Montélimar - Valence et Mme LACLAIS (Vice-présidente Transports à la Région). Une 2ème réunion a eu lieu en juin à laquelle l'ensemble des acteurs concernés étaient invités (Région PACA, Valence Romans Déplacement, présidents des 3 comités de ligne concernés, des représentants des différents usagers concernés par le noeud de Valence) avec comme objet d'identifier les horaires qui feraient l'objet d'un accord de tous les acteurs afin de pouvoir demander dans un deuxième temps, à RFF et SNCF, d'étudier leur faisabilité. Aucun consensus n'a pu être trouvé lors de cette réunion et il a été décidé de maintenir les horaires présentés lors du comité de ligne du 15/02/2011.	X
	Formulaire électronique	16/02/2011	Quand pourra-t-on faire Grenoble-Montélimar en TER avec un temps de parcours attractif (inférieur à 2h soit une correspondance de 10 mn à Valence Ville) ?	Les projets de grille horaire 2012 sur la Vallée du Rhône et sur l'axe Valence - Grenoble permettent de faire, à certains horaires notamment de pointe le matin et le soir, des trajets Montélimar et Grenoble avec un temps de parcours de 2h voire moins. Exemples : * Montélimar à 6h29 - Valence 6h56 / 7h14 - Grenoble 8h29 (2h) * Montélimar à 7h29 - Valence 7h56 / 8h14 - Grenoble 9h29 (2h) * Grenoble 17h08 - Valence 18h18 / 18h29 - Montélimar 18h51 (1h43) * Grenoble 17h30 - Valence 18h46 / 19h04 - Montélimar 19h31 (2h01)	X
	Usager	23/11/2011	Pourquoi existe-t-il deux trains partant de Pierrelatte à destination du Nord à dix minutes d'intervalle (12h43 et 12h55) ?	Les deux trains s'enchaînent effectivement à 12 minutes d'intervalle mais ils ne correspondent pas aux mêmes missions (politique d'arrêt et terminus différents). Le train partant à 12h55 de Pierrelatte est un train Intercités qui dessert Montélimar, Valence, Tain l'Hermitage Tournon, Le Péage de Roussillon, Vienne avant d'arriver à Lyon Part-Dieu alors que le train partant à 12h43 de Pierrelatte est un train de Maillage Régional qui dessert toutes les gares entre Avignon et Valence. Ils répondent donc aux besoins de deux typologies d'usagers. La SNCF précise, pour information, que faire arrêter le train Intercités dans toutes les gares desservies par le train de Maillage Régional impacterait sensiblement son temps de parcours global (au moins une vingtaine de minutes) et ne répondrait ainsi plus aux attentes des usagers l'empruntant.	X
Politique d'arrêts	Formulaire électronique	16/02/2011	Où en est le projet de trains de maillage Avignon - Grenoble évoqués un moment ?	Le catalogue de sillons 2012 (réticulaire) élaboré par RFF ne prévoit pas de trains de Maillage Régional directs Avignon - Grenoble. Ces liaisons seront possibles pas correspondance à Valence Ville (cf. question sur les correspondances entre la Vallée du Rhône et la ligne Valence - Grenoble).	X

Comité de ligne Valence - Montélimar - Avignon						
Correspondances	Usager	15/02/2011	Est-il prévu d'augmenter le temps de correspondance en gare de Montélimar entre les cars TER de la ligne Montélimar - Nyons et les TGV pour celles d'une durée actuelle de 10mn ?	Discussion déjà menée lors du comité de ligne du 13 janvier 2010 : la Région avait indiqué que, d'une part, sur l'ensemble de la desserte de la ligne Nyons – Montélimar, seuls deux cas de correspondance avec un TGV sont aux environs de 10 minutes, les autres se situant entre 15 et 30 minutes et que, d'autre part, il faut trouver un bon équilibre entre le confort d'usage et la performance du système, ce qui n'est pas toujours facile à apprécier. La Région n'a pas toujours la possibilité d'obtenir les correspondances souhaitées au regard des nombreuses contraintes à intégrer lors de la conception des horaires. Enfin, il convient de rappeler également la recherche constante d'un temps de parcours « porte à porte » le plus performant possible. Il n'est pas prévu de modification des temps de correspondance pour le service 2012.		X
	Usager	15/02/2011	Le projet de grille horaire 2012 sur la Vallée du Rhône a-t-il été travaillé avec le projet de grille Valence - Grenoble pour améliorer les correspondances entre ces deux axes à Valence Ville pour les salariés travaillant à Rovaltain ?	L'amélioration des correspondances entre la Vallée du Rhône Sud et le Sillon Alpin (Valence – Grenoble) correspondait à une des demandes exprimées par la Région Rhône-Alpes à RFF lors de la construction du réticulaire 2012 (catalogue des sillons proposés). La version finale du réticulaire 2012 permet cette amélioration des correspondances par rapport à la situation en 2011, répondant ainsi à une attente exprimée par certains usagers travaillant notamment à Rovaltain. Par exemple, le réticulaire prévoit un sillon avec une arrivée à H+56 à Valence depuis Pierrelatte/Montélimar et un sillon avec un départ H+14 de Valence Ville vers Grenoble soit une correspondance possible en 18 minutes (ex. train arrivant depuis Montélimar/Pierrelatte à 7h56 à Valence Ville pour une correspondance avec le train partant à 8h14 à destination de Grenoble et arrivant à 8h22 à Valence TGV). L'instruction étant toujours en cours, il est rappelé que les grilles horaires 24h diffusées lors des comités de ligne correspondent à des projets susceptibles d'évolution.		X
	Usager	23/11/2011	Il est inadmissible qu'il n'y ait pas de train direct pour Grenoble au départ de la gare de Montélimar, notamment pour les étudiants (un seul train le dimanche seulement).	Il existe une relation directe entre Montélimar et Grenoble en pointe hebdomadaire afin de répondre aux besoins des étudiants : - Grenoble 17h30 - Montélimar 19H23 le vendredi - Montélimar 19h31 - Grenoble 21h29 le dimanche Par ailleurs, la relation Montélimar - Grenoble est également possible avec une correspondance à Valence Ville dont la durée a diminué entre le service 2011 et le service 2012. Par exemple, le réticulaire (catalogue des sillons proposés) prévoit un sillon avec une arrivée à H+56 à Valence depuis Pierrelatte/Montélimar et un sillon avec un départ H+14 de Valence Ville vers Grenoble soit une correspondance possible en 18 minutes (ex. train arrivant depuis Montélimar/Pierrelatte à 7h56 à Valence Ville pour une correspondance avec le train partant à 8h14 à destination de Grenoble).		X
Autres	Usager	23/11/2011	Est-ce que les trains de fret sont prioritaires par rapport aux trains de voyageurs ?	RFF indique que dans la situation normale, chaque train a son sillon et il n'y a pas de priorité à définir. En cas de situation perturbée, la volonté est plutôt de privilégier les trains de voyageurs mais il se peut qu'un train fret soit privilégié ponctuellement afin par exemple de fluidifier le trafic.		X
Année 2013						
Fréquence/Périodicité	Usager	03/04/2012	Lorsque la SNCF indique qu'il n'est pas possible d'amorcer plus au sud le train partant de Valence à 17h08 car il n'y a pas de matériel roulant disponible, qu'est-ce que cela signifie ?	La SNCF répond qu'il n'y a pas de rame TER2N disponible à cette heure là (heure de pointe) car tout le matériel est utilisé à l'échelle de la région.		X
Horaires et temps de trajet	Usager	03/04/2012	En réponse à une demande du CDL de novembre 2011, la SNCF indique que le seul départ envisageable au départ de Valence le matin pour offrir une desserte supplémentaire en direction de Pierrelatte est un départ à 8h12. Quelle est la raison technique de cet horaire ?	La SNCF indique qu'il n'y a pas de sillon disponible entre 7h52 et 8h12 à Valence.		X

Comité de ligne Valence - Montélimar - Avignon						
9.Politique de tarification	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Politique régionale de tarification TER	Usager	03/04/2012	Est-il possible de résilier l'abonnement Illico annuel ?	Se référer à l'article 7 des conditions générales d'abonnement récupérables par exemple aux guichets SNCF ou sur Internet : le contrat peut être résilié à la demande du payeur par dénonciation expresse au moyen d'une lettre recommandée avec accusé de réception adressée au Centre d'abonnement TER. La résiliation entraîne l'arrêt de l'abonnement à compter du premier jour du mois suivant la date de résiliation. La résiliation emporte l'obligation pour le payeur de régler l'intégralité des sommes restants dues.		X
Politique tarifaire SNCF	Usager	15/02/2011	Quelle est l'indemnisation prévue par la SNCF pour les 13 jours de grève à la fin de l'année 2010 ?	Pas d'indemnisation prévue par la SNCF car il s'agissait d'une grève interprofessionnelle		X
10.Distribution et billettique	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos
Canaux de distribution des titres	Usager	15/02/2011	Pas de point de vente SNCF à Nyons donc 3 possibilités : acheter sur Internet ou chez un voyageur (frais de 3,50 € pour un trajet Montélimar - Nyons de 10,5 €) ou à bord du car Achat sur Internet : obligation de retirer en gare le billet ce qui suppose de se rendre à Montélimar pour les usagers de Nyons ce qui signifie qu'un usager ayant acheté un billet Nyons - Paris (pour bénéficier de la réduction du coût kilométrique) doit payer 2 fois le trajet Nyons-Montélimar (par Internet et à bord du car pour se rendre à Montélimar) → demande exprimée pour que les usagers de Nyons puisse racheter des billets sans avoir à payer une commission et sans devoir se rendre en gare	Demande identifiée dans la synthèse hiérarchisée des demandes du CDL du 15/02/2011 et réponse dans la présentation du CDL du 23/11/2011 La SNCF indique qu'il pourrait être installé un NOVATER à Nyons mais dans tous les cas, cela ne résoudrait pas le problème de l'achat de billets TGV car seuls des billets TER sont vendus dans un NOVATER. Les deux systèmes qui existent aujourd'hui sont l'achat sur Internet ou par téléphone au 36 35 avec un envoi à domicile mais il faut compter environ 4 jours avant réception.		X
	Usager	23/11/2011	Sera-t-il possible d'acheter un abonnement de travail au PIMM'S de Donzère ?	La SNCF indique qu'il sera possible d'acheter tous les produits TER et de recharger les cartes OÛRA. Il sera également possible de récupérer un dossier pour l'établissement d'une carte OÛRA mais il devra être déposé dans une gare.		X
Autres	Usager	15/02/2011	L'usager a annulé sa réservation sur un TGV Paris - Montélimar suite à la suppression annoncée de ce TGV mais cela lui a coûté 5€ pas billet soit 10 € l'aller-retour sans remboursement de la part de la SNCF.	En attente d'éléments de la SNCF	X	
11.Organisation du comité de ligne	Origine de la question	Date de la question	Description de la question	Réponse apportée	Traitement	
					en cours	clos